



cahier local

Amiens Métropole

Somme

Maison des associations d'Amiens Métropole

2018/2019



**Un observatoire local de la vie associative
pour comprendre et agir collectivement**

L'observatoire

La Maison des associations d'Amiens Métropole (Maam) accompagne les associations locales depuis bientôt 50 ans. Dans son projet associatif, elle s'inscrit en représentante du monde associatif qui, extrêmement divers, peine à parler d'une seule voix.

Il est indispensable à tous de mieux comprendre les caractéristiques de ce tissu associatif et les évolutions qui le traversent afin d'agir pour son développement.

Face à la rareté de données précises permettant de mieux appréhender ce secteur diffus, il est nécessaire de développer des outils, dont des données statistiques, afin que les associations d'Amiens Métropole soient mieux connues et donc mieux accompagnées.

Dans cette perspective, la Maam a entrepris une seconde enquête, après celle de 2013, dans le cadre de l'Observatoire local de la vie associatif (OLVA), venant combler l'absence d'informations relatives au secteur.

L'Observatoire est une démarche nationale développée dans plusieurs villes, qui suit une méthodologie mise en place conjointement par le Réseau National des maisons d'Associations (RNMA) et le Centre national des ressources scientifiques (CNRS) en 2007. L'initiative de la Maam n'est pas isolée, d'autres villes ont mené cette enquête, ce qui permet de comparer les résultats.

Méthodologie d'enquête

Ce cahier local s'appuie sur une méthodologie quantitative qui combine quatre sources de données : les données INSEE sur l'emploi associatif (CLAP / DADS) de 2015, le Journal officiel pour les créations d'associations, les données de l'Observatoire régional de la vie associative de 2016 (ORVA) et les données issues de 254 réponses aux questionnaires provenant de l'enquête menée de mars à juin 2018 par la Maam.

L'enquête se base sur le questionnaire standard national élaboré par Viviane Tchernonog, chargée de recherche au CNRS, au pôle économie de la Sorbonne, et le Réseau National des Maisons des Associations. Il a été envoyé par voie postale à 3000 associations actives, relayé par mail et mis en ligne par plusieurs structures associatives et municipales.

Le territoire d'Amiens Métropole

Amiens Métropole est au cœur du département de la Somme. Le syndicat intercommunal, créé en 1991 avec 18 communes, devient la communauté d'agglomération Amiens Métropole en 2000 et regroupe aujourd'hui 39 communes. La population d'Amiens Métropole atteint les 178 892 habitants, répartis sur 348 km². Le territoire se distingue par son dynamisme économique : c'est un pôle moteur pour la Somme et l'ancienne capitale régionale de la Picardie.

Sommaire

1 – Le paysage associatif amiénois	p. 4
2 - Bénévolat et gouvernance	p. 9
3 - L'emploi associatif	p. 12
4 - Le financement des associations	p. 14
5 - Perspectives	p. 16
Annexes (secteurs d'activité, questionnaire)	p. 18

1 - Le paysage associatif amiénois

Vitalité et engagement associatif

Amiens Métropole compte environ 4 100 associations actives sur son territoire¹ contre 3 200 en 2013², soit 24 associations pour 1 000 habitants (18 pour 1 000 en 2013). Cette importante augmentation du nombre d'associations est un signe de vitalité et d'engagement associatif. La métropole est le territoire où le nombre d'associations actives pour 1 000 habitants est le plus important du département. Certains territoires ruraux y ont un taux inférieur à 9 associations pour 1 000 habitants³.

Environ 200 nouvelles associations chaque année

En moyenne, 199 associations sont créées chaque année. Ce chiffre est plutôt stable: le nombre de créations oscille de 257 en 2011 à 178 en 2017 (chiffre le plus bas), soit un rythme annuel moyen d'augmentation de 4,8% contre 2,4% au national⁴.

L'agglomération présente une moyenne de 1,1 création d'association pour 1 000 habitants: un ratio similaire à la moyenne nationale, et supérieure à la moyenne du département (0,8).



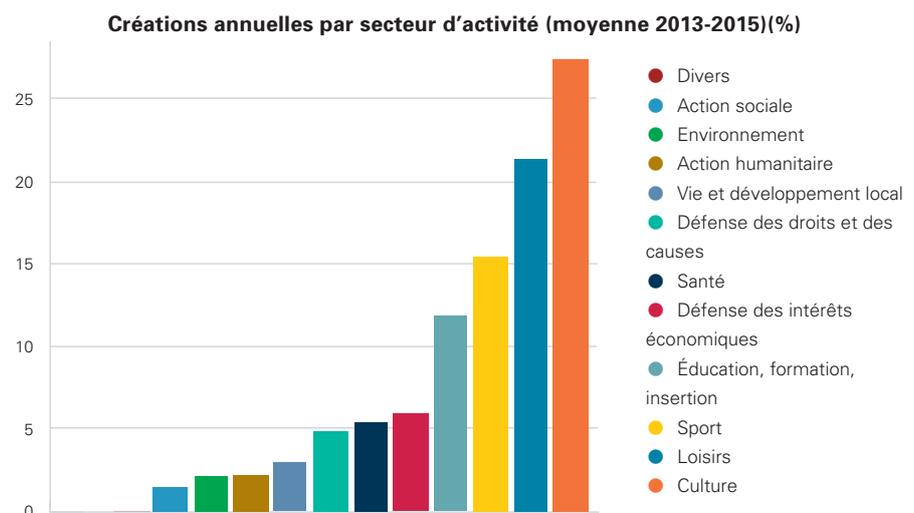
SOURCES : ORVA 2016, JOURNAL OFFICIEL, BASE DE DONNÉES MAAM

4

Les secteurs d'activité

La culture est le secteur le plus dynamique du territoire, avec près d'un tiers des créations d'associations (27%), suivie par les secteurs des loisirs (21%) et du sport (15%).

Au niveau national, la culture arrive en tête avec 24% des créations, puis vient le sport (17,4%) et enfin les loisirs (11,6%)⁵.



SOURCE : ORVA 2016

1 Estimation issue de l'enquête 2016 de l'Observatoire régional de la vie associative

2 Estimation issue de l'enquête 2013 de l'Observatoire local de la vie associative

3 Estimation issue de l'enquête 2016 de l'Observatoire régional de la vie associative

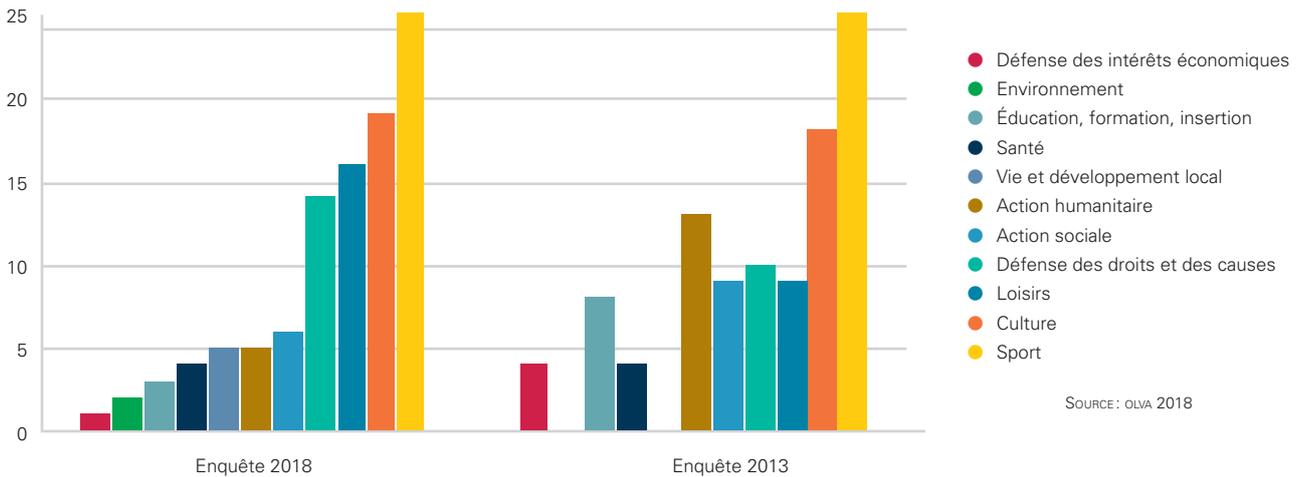
4 Estimation issue de "Le paysage associatif français: mesures et évolutions", Tchernonog, Viviane, Hors-série Juris associations, Économie/Sociologie, 2019

5 L'Essentiel de la Vie Associative de la Somme, Recherches & Solidarités, 2018

Les secteurs du sport, de la culture et des loisirs en tête

25% des associations répondantes appartiennent au secteur sportif. Ce chiffre, similaire aux résultats de l'enquête 2013, est supérieur à celui d'Observatoires sur d'autres territoires (19% en moyenne).

Secteurs d'activité des associations répondantes en 2013 et en 2018 (%)

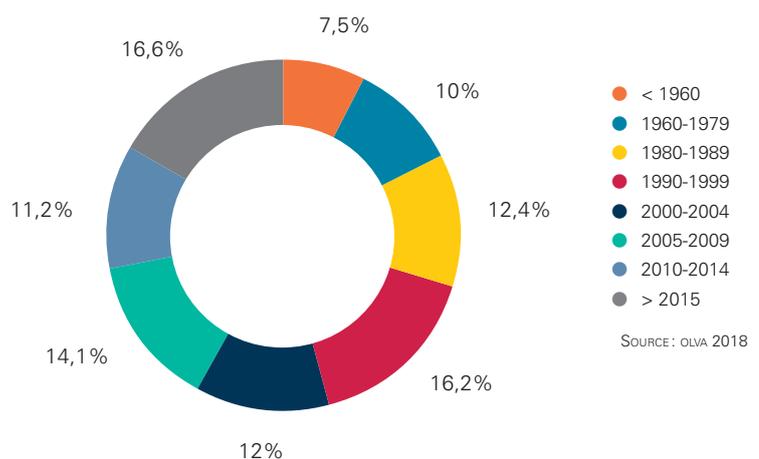


Des associations employeuses plus anciennes

27,8% des associations répondantes ont été créées entre 2010 et 2017, 26,1% entre 2000 et 2009, et 46,1% avant 2000 (soit plus de 18 ans). La moyenne d'âge des associations répondantes est de 19 ans.

Parmi les plus anciennes se trouvent les associations employeuses: 66% ont été créées avant 2000, essentiellement entre 1990 et 2000. Les associations plus récentes sont majoritairement des associations non employeuses. Une différence qui s'explique par le cycle de vie des associations: il est rare d'avoir une activité et un budget suffisant pour salarier lors de la création et dans les premières années d'activité.

Année de création des associations répondantes



Ce sont les associations d'environnement et les associations sportives qui sont les plus anciennes. Toutefois, les associations sportives sont beaucoup plus nombreuses.

Les créations dans le secteur culturel s'accroissent à partir des années 1980. Une accélération qui peut être mise en relation avec les politiques publiques en faveur de la culture mise en place à la même période.

Quant aux associations de loisirs, plus de la moitié ont vu le jour à partir des années 2000.

Âge moyen des associations par secteur d'activité

Secteurs d'activité	Âge moyen
Environnement	35
Sport	32
Santé	32
Éducation, formation, insertion	27
Action humanitaire	23
Défense des droits et des causes	20
Loisirs	20
Vie et développement local	17
Action sociale	16
Défense des intérêts économiques	12
Culture	12

SOURCE : OLVA 2018

Des interventions à l'échelle intercommunale

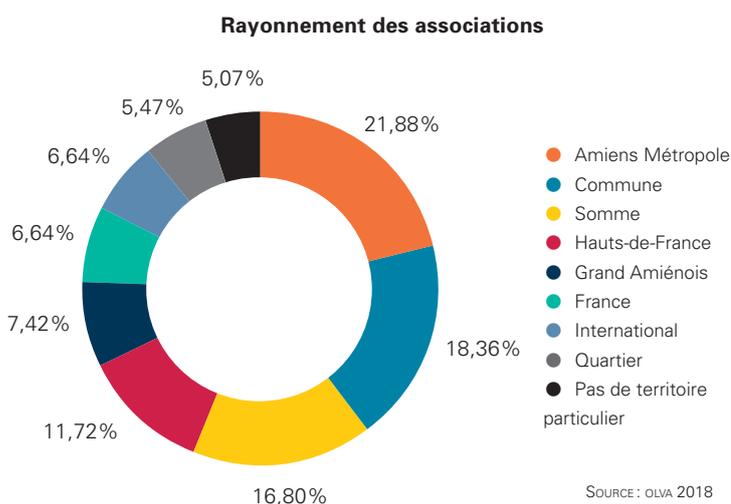
Amiens Métropole est une intercommunalité historiquement bien perçue comme territoire d'intervention: pour 21,88% des associations, c'est une aire naturelle. Dans les enquêtes nationales, c'est la commune qui arrive généralement en tête.

En 2013, 29% des associations disaient intervenir dans la région Picardie. Le changement d'échelle de la région en 2018 réduit ce chiffre à 11,72% dans les Hauts-de-France. L'étendue de la nouvelle région ne permet pas aux associations de la métropole amiénoise d'avoir une action régionale.

L'aire d'intervention varie selon le secteur d'activité. L'intercommunalité apparaît comme un territoire privilégié par les associations culturelles, soit 38%. Par contre, les associations de sports et de loisirs interviennent à 24% dans leur seule commune.

L'échelle du quartier concerne essentiellement des associations des secteurs vie et développement local (comité de quartier), action sociale et quelques associations de loisirs.

Les associations des secteurs : action humanitaire et défense des droits et des causes sont des associations actives au niveau international, ce qui est cohérent avec leurs actions.



Une importante structuration en réseau

70% des associations répondantes font partie d'un groupement (71% en 2013). Un résultat supérieur aux chiffres nationaux (53%) qui peut s'expliquer par le mode de diffusion de l'enquête. Les associations en contact avec la Maam ont été les plus sollicitées pour répondre au questionnaire: 26% des répondants sont adhérents à la Maam et un grand nombre d'entre elles en sont usagères.

Adhésion à un réseau des associations répondantes (%)

	Amiens Métropole	National
Adhérent à un réseau	70	53
Non-adhérent à un réseau	30	47

SOURCES : OLVA 2018, PAYSAGE ASSOCIATIF FRANÇAIS 2013

Autres explications : la part importante d'associations sportives, dont l'affiliation aux fédérations est nécessaire afin de participer aux compétitions. Elles sont, à 90%, adhérentes à un réseau. Le fait d'être la ville-centre du département permet aux associations de se côtoyer facilement.

Seules 30% des associations fonctionnent de façon isolée. La volonté de rester indépendant est la principale raison donnée à la non-adhésion à un groupement associatif.

La passion commune, moteur des associations

Les associations répondantes sont motivées par deux vocations principales: réunir leurs membres autour d'une passion commune à 68%, et satisfaire les besoins de leurs membres à 65%. La question était formulée différemment lors de l'enquête 2013: la motivation principale était alors, pour 52% des répondants, défendre une cause commune.

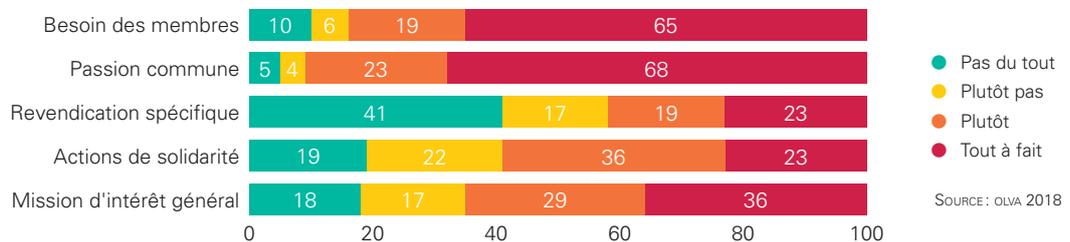
C'est surtout vrai pour les associations culturelles et sportives: respectivement 73% et 88% d'entre elles se développent autour d'une passion.

Le besoin des membres correspond aussi à une logique de "consommation d'activités".

Une nuance existe également selon que l'association est employeuse ou non: participer à des missions d'intérêt général et développer des missions de solidarité priment pour les associations employeuses, alors que la passion commune l'emporte chez les non employeuses.

Les associations d'environnement, d'action de solidarité et humanitaire et de défense des droits s'inscrivent davantage dans l'idée de se rassembler autour d'une revendication spécifique.

Vocation des associations répondantes (%)

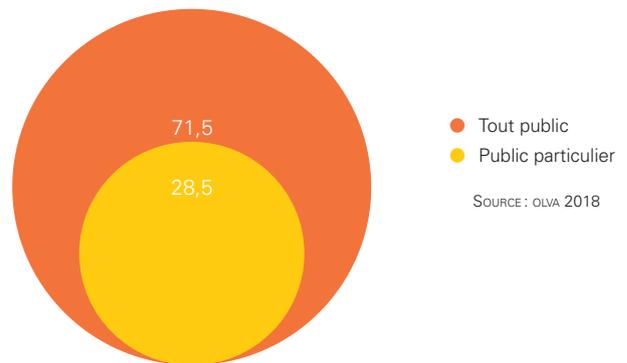


Un public large

Près de trois quarts des associations visent un public indifférencié. La prépondérance d'associations sportives, culturelles et de loisirs explique ce résultat.

Seules 28,5% des associations ont des publics spécifiques (enfant, handicap spécifique, etc.).

Public des associations répondantes (%)



SOURCE : OLVA 2018

92 adhérents en moyenne

Les associations ont en moyenne 92 adhérents, avec une répartition homogène entre les associations de plus de 50 adhérents (soit 48%, 54% en 2013) et celles de moins de 50 adhérents (soit 52%, 47% en 2013).

Les secteurs avec le moins d'adhérents sont : action humanitaire, défense des droits et des causes, et loisirs.

Une distinction existe entre les associations employeuses et non employeuses. Les associations employeuses ont généralement plus d'adhérents : 68% ont plus de 50 adhérents (67% en 2013), alors que seules 34% des associations non employeuses (33% en 2013) dépassent ce seuil.

On peut supposer que les associations employeuses génèrent des adhésions auprès de leurs usagers (activités sportives, de loisirs, par exemple).

Nombre d'adhérents des associations

Nombre d'adhérents	%
0 à 5	4,10
5 à 10	4,90
10 à 20	12,30
20 à 30	10,70
30 à 40	14,30
40 à 50	5,70
50 à 100	19,30
100 à 200	12,70
200 à 500	11,10
500 à 1000	2,90
> 1000	2

SOURCE : OLVA 2018

2 - Bénévolat et gouvernance

En France, la plupart des associations fonctionnent avec un petit effectif de bénévoles : 12% d'entre elles comptent moins de 5 bénévoles et seulement 7% en ont plus de 50¹. À Amiens Métropole, 16% des associations répondantes ont moins de 5 bénévoles et 10% en ont plus de 50 (6% en 2013).

Bénévoles réguliers et ponctuels

Le bénévolat n'est pas toujours bien identifié par les associations : 5,8% déclarent ne pas avoir de bénévoles, alors que les instances dirigeantes sont composées de bénévoles. 43,4% des associations répondantes fonctionnent avec moins de 10 bénévoles (44% en 2013).

Certains secteurs mobilisent une forte participation bénévole. Le sport, la culture et les loisirs sont les domaines privilégiés du bénévolat². S'il est en mutation, le bénévolat est en progression en France : 35% de Français s'engage dans une association³.

À Amiens Métropole, bénévoles ponctuels et réguliers sont répartis équitablement, avec un léger avantage pour les bénévoles réguliers (52%).

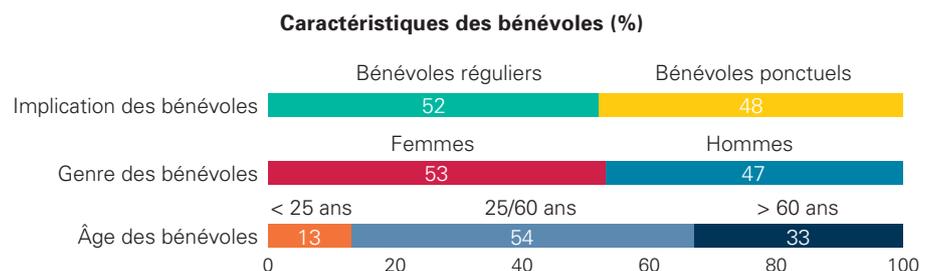
Les femmes sont un peu plus engagées (53%) que les hommes auprès des associations d'Amiens Métropole.

Nombre de bénévoles par association (%)

Pas de bénévoles	5,8
1 à 5	15,7
5 à 10	21,9
10 à 25	37,6
25 à 50	9,1
50 à 100	7
> 100	2,9

SOURCE : OLVA 2018

L'engagement des retraités reste une réalité importante : 33% des bénévoles ont plus de 60 ans, alors qu'ils ne représentent que 20,8% de la population d'Amiens Métropole.

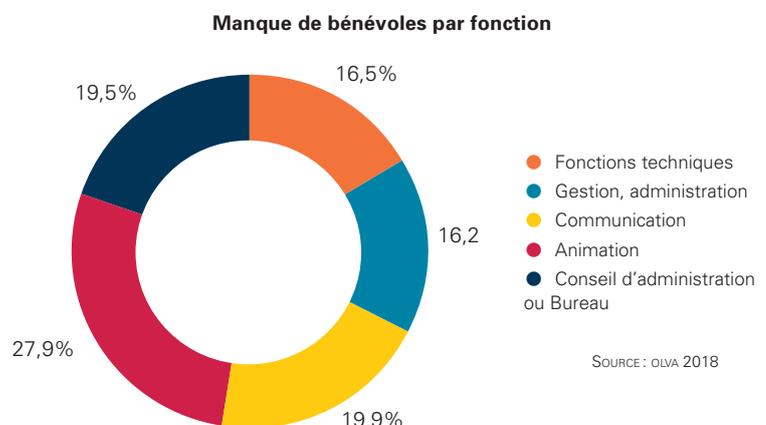


SOURCE : OLVA 2018

Besoin de bénévoles pour animer et administrer

56% des associations déclarent manquer de bénévoles, essentiellement sur les fonctions d'animation (28%) (34% en 2013). Ce constat est similaire à celui fait à l'échelle nationale⁴. Les besoins en administrateurs bénévoles sont également forts (20%) (21% en 2013) : les associations éprouvent parfois des difficultés à renouveler leurs instances dirigeantes.

Les besoins en bénévoles des associations employeuses sont plutôt administratifs. À l'inverse, les besoins en fonction d'animation sont davantage mentionnés par les structures sans salarié.



SOURCE : OLVA 2018

1 Tchernonog, Viviane, "Le paysage associatif français : mesures et évolutions", Hors-série Juris associations, Économie/Sociologie, 2013
 2 Tchernonog, Viviane, "Le paysage associatif français : mesures et évolutions", Hors-série Juris associations, Économie/Sociologie, 2013
 3 Lionel Prouteau, "Le bénévolat en France, état des lieux et tendances" Centre de recherche sur les associations - CSA, 2018
 4 Tchernonog, Viviane, "Le paysage associatif français : mesures et évolutions", Hors-série Juris associations, Économie/Sociologie, 2013

Des dirigeants issus des cadres et professions intellectuelles supérieures

Catégories socioprofessionnelles des dirigeant.e.s bénévoles



SOURCE: OLVA 2018

Les dirigeants d'associations à Amiens Métropole sont majoritairement issus des catégories socioprofessionnelles suivantes: Employés (38% des membres du bureau, contre 26% en 2013), Cadres et professions intellectuelles supérieures (27%) (39% en 2013), et professions intermédiaires (28%). Les agriculteurs (1% en 2018, 4% en 2013) sont représentés en fonction de leur poids dans la société.

Les chiffres confirment le constat national¹ d'une surreprésentation des catégories supérieures dans les présidences associatives: 31% au national, et 32% à Amiens Métropole. La part des cadres supérieurs et chefs d'entreprises est en augmentation au niveau national.

À Amiens Métropole, malgré la majorité de CSP supérieures et moyennes, on retrouve 38% d'employés au bureau des associations répondantes, contre seulement 25% au national. Sur le territoire, les employés occupent 30% des emplois, tous secteurs confondus².

La part des retraités aux instances dirigeantes est conséquente. Près de 40% pour l'ensemble des fonctions (30% en 2013), alors qu'ils ne représentent que 20,89% de la population active. à Amiens Métropole. 67% des 15 à 64 ans du territoire sont en activité, mais ils ne sont plus que 51% d'actifs à l'administration d'une association (60% en 2013).

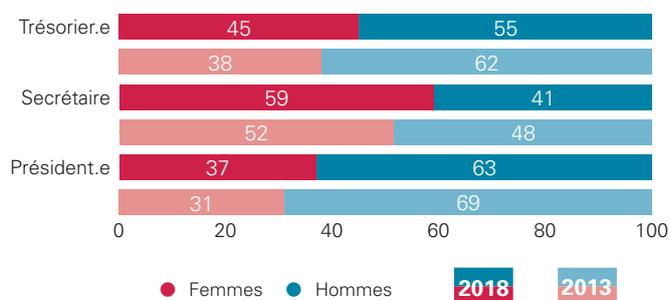
Une légère évolution de la féminisation de la gouvernance

La fonction de président reste majoritairement détenue par des hommes à 63%. Ce chiffre est cependant en baisse de six points par rapport à 2013 (69%). Au national, la part des femmes à la présidence est passée de 31% en 2005 à 36% en 2017³. Avec 37% de femmes présidentes, les associations d'Amiens Métropole sont donc dans la moyenne nationale.

Dans les domaines de l'éducation (88%), de l'environnement (86%), du sport (84%), les hommes restent extrêmement majoritaires.

Si les femmes sont de plus en plus nombreuses à la gouvernance, sur l'ensemble des fonctions, le rôle de secrétaire reste en majorité occupée par des femmes, cette fonction apparaissant comme "féminine".

Répartition des femmes et des hommes dans la gouvernance des associations répondantes



SOURCES: OLVA 2018, OLVA 2013

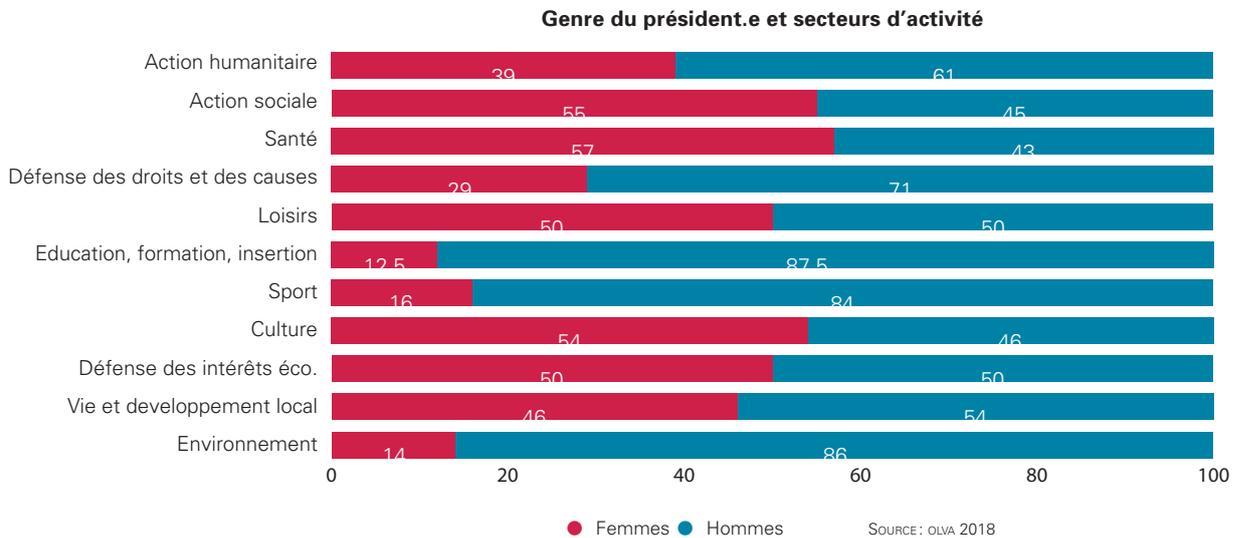
¹ Tchernonog, Viviane, "Le paysage associatif français: mesures et évolutions", Hors-série Juris associations, Économie/Sociologie, 2019

² Dossier Insee "Intercommunalité - Métropole de CA Amiénois"

³ Tchernonog, Viviane, "Le paysage associatif français: mesures et évolutions", Hors-série Juris associations, Économie/Sociologie, 2019

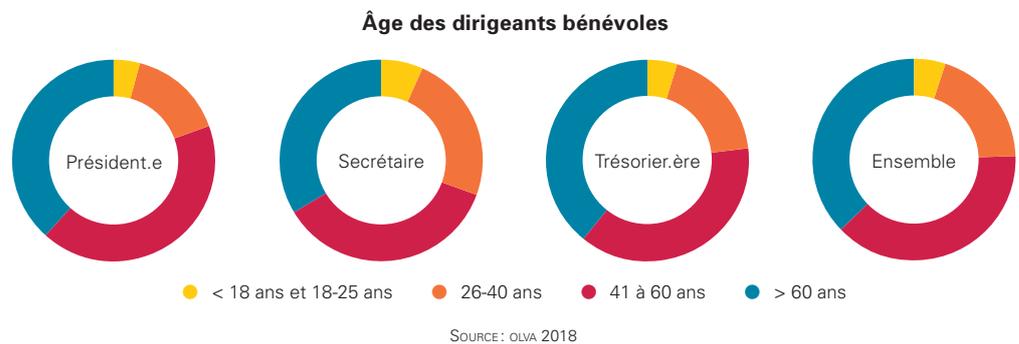
Les secteurs dits "féminins" bénéficient d'une plus large participation des femmes à la présidence : la santé (57%), l'action sociale (55%) et la culture (54%).

Les femmes sont moins présentes à la présidence des associations employeuses alors que l'inverse est observé à l'échelle nationale en 2013¹ (38% de femmes présidentes dans les associations employeuses, contre 33% dans les associations sans salarié).



Le poids des seniors toujours important

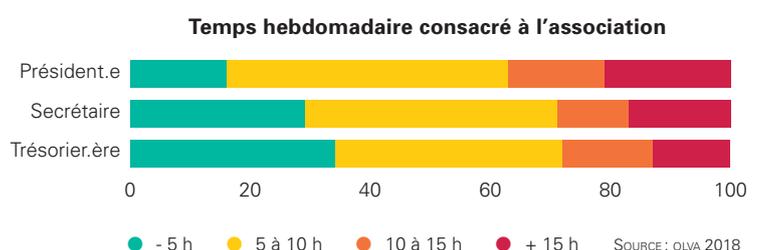
À Amiens Métropole, 37% des dirigeants ont plus de 60 ans (30% en 2013) alors que les plus de 60 ans ne représentent que 20,8% de la population. 24,5% ont moins de 41 ans, alors que 43,1% des habitants d'Amiens Métropole ont moins de 30 ans.



La fonction de secrétaire est celle qui apparaît comme la plus "jeune", par rapport à la présidence et au trésorier. On y retrouve moins de personnes de plus de 60 ans en faveur des autres tranches d'âge.

Les président-e-s consacrent plus de temps que les autres gouvernants

Un président sur cinq consacre plus de quinze heures par semaine à son association. 47% des présidents, 42% des secrétaires et 38% des trésoriers y consacrent entre cinq et dix heures par semaine.



¹ Tchernonog, Viviane, "Le paysage associatif français : mesures et évolutions", Hors-série Juris associations, Économie/Sociologie, 2013

3 - L'emploi associatif

À Amiens Métropole, il y a 613 associations (7,3% des établissements employeurs) qui font travailler 8827 salariés (8603 en 2013), soit 9,8% du salariat de l'agglomération : 89624 salariés¹ privé et public confondus (9% en 2013).

Le poids des 8827 salariés des associations est à rapprocher des 9065 salariés de l'industrie².

Ces chiffres sont ceux de l'Insee de 2014 et 2015, ils ne prennent pas en compte la fin des emplois aidés CUI-CAE décidée l'été 2017. À Amiens Métropole, cela représentait 489 emplois entrés en contrat aidés en 2017.³

8827
salarié.e.s
soit

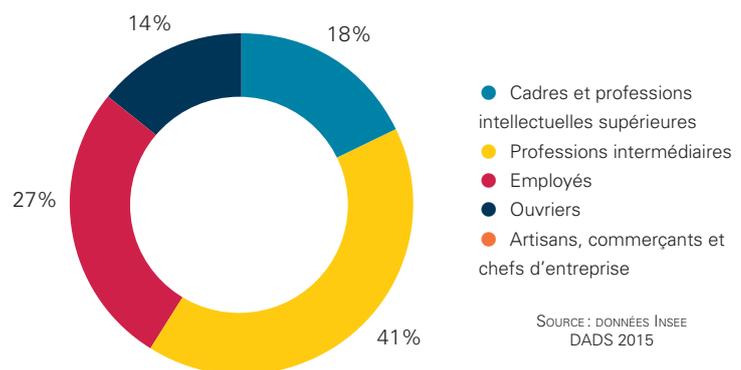
9,8%
du salariat de
l'agglomération

Le résultat de la précarisation de ces postes ne sera lisible que dans les années qui viennent.

Une prédominance de professions intermédiaires

Les professions intermédiaires prédominent avec 41% des salariés, suivis par les employés à 27%. Au niveau national⁴ par contre, l'emploi associatif se compose à parts égales d'employés et de professions intermédiaires (35%). La répartition amiénoise des autres catégories socioprofessionnelles est similaire aux chiffres nationaux: 14% d'ouvriers et 18% de cadres supérieurs.

Répartition des salarié.e.s des associations par catégories socioprofessionnelles



Des secteurs d'activité très divers

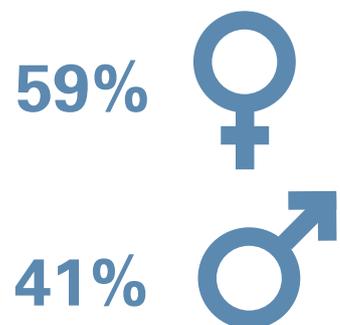
L'éducation, la formation et l'insertion concentrent 33% des emplois salariés, contre 21% au niveau national. Ce secteur est suivi par l'action sociale (28%), qui est le premier employeur associatif en France⁵ (40%).

Un emploi féminin

Les femmes occupent la majorité des emplois associatifs, et cette tendance est en légère hausse: de 56% en 2013 à 59% en 2018. La féminisation de l'emploi associatif n'est pas une spécificité territoriale, cette tendance est nationale: 65% de femmes⁶.

La part importante de travail à temps partiel dans le secteur associatif en est une des causes.

Une explication est à chercher également dans le caractère tertiaire des emplois associatifs, avec beaucoup de fonctions administratives dites féminines (secrétariat, accueil...), et dans le champ d'activité des associations employeuses (social, éducation, santé...) où les femmes sont très présentes.



SOURCE : DONNÉES INSEE DADS 2015

1 Insee, CLAP en géographie au 01/01/2015

2 Insee, CLAP en géographie au 01/01/2015

3 ASP/Dares, Insee, CLAP - Traitement Directe Hauts-de-France

4 Tchernonog, Viviane, "Le paysage associatif français: mesures et évolutions", Hors-série Juris associations, Économie/Sociologie, 2013

5 Tchernonog, Viviane, "Le paysage associatif français: mesures et évolutions", Hors-série Juris associations, Économie/Sociologie, 2013

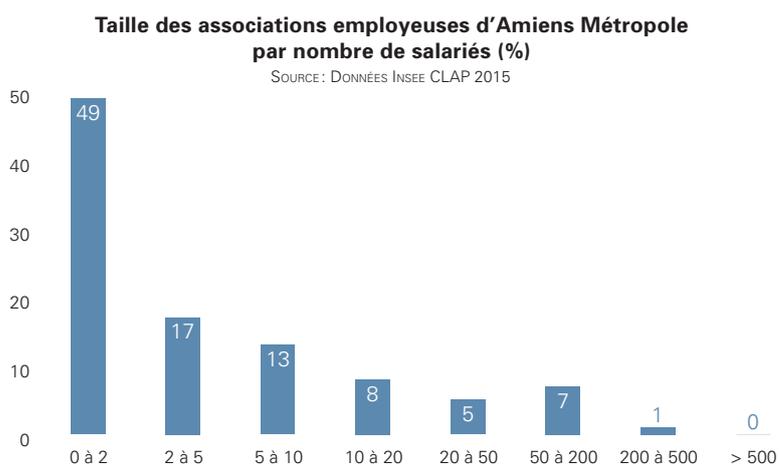
6 Insee, DADS 2015

Des petites associations employeuses

La moitié des associations répondantes dispose d'un seul salarié. Ces associations micro-employeuses sont essentiellement des associations de sport, de loisirs et de culture.

42% des associations sportives et 47% de culturelles sont employeuses. Mais les secteurs du sport et de la culture, malgré leur place importante dans le paysage associatif, ne représentent que 10% et 16% des emplois salariés associatifs. Les postes de ces secteurs sont à temps très partiels.

En revanche, l'action sociale est un gros pourvoyeur d'emplois associatifs à Amiens Métropole : 65% des associations répondantes issues de ce secteur sont des employeurs et génèrent 31% des effectifs salariés.

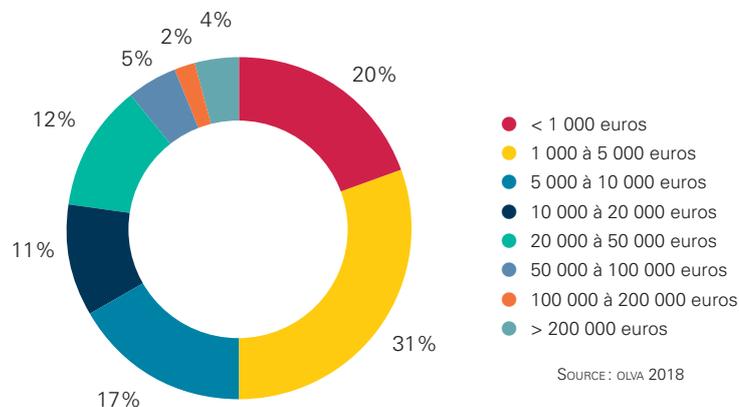


4 - Le financement des associations

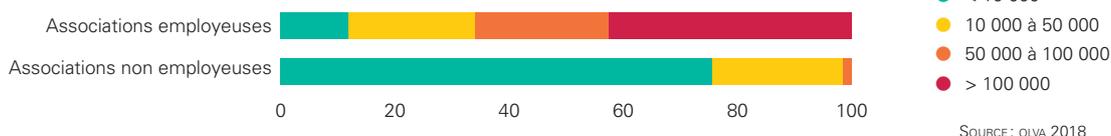
Le budget de fonctionnement d'une association est assez révélateur, car il est en corrélation avec sa taille et ses moyens d'action. La majorité des associations fonctionnent avec un budget modeste: 68% ont un budget annuel n'excédant pas 10 000 euros (74,6% au niveau national)¹. Seules 11% des associations répondantes ont un budget supérieur à 100 000 euros.

Ces 11% sont uniquement des associations employeuses, alors que les associations avec de petits budgets sont toutes non employeuses. L'emploi génère un coût important pour une structure, ce qui explique ce clivage.

Répartition des associations en fonction du budget annuel



Budget en fonction du recours à l'emploi



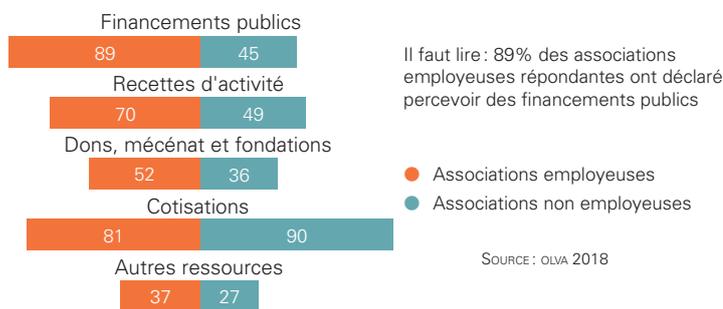
14

Les cotisations, première ressource des associations

Dans l'ensemble des associations, la ressource la plus fréquente provient des cotisations des adhérents: 90% des associations en bénéficient, contre 72% au niveau national². Ces cotisations sont parfois leur unique ressource.

Les financements publics arrivent en seconde position: 61% des associations répondantes jouissent d'un ou plusieurs financements publics. Une distinction s'opère entre les associations employeuses, qui sont 89% à bénéficier d'un financement public, et les associations non employeuses, qui ne sont que 45%. L'accès aux subventions publiques apparaît plus accessible aux associations employeuses pour plusieurs raisons: les salariés ont les compétences requises pour remplir des demandes de subvention, et peuvent y consacrer du temps. De plus, les subventions publiques sont une part importante du budget des associations employeuses: 64% contre 28% du budget des associations non employeuses (28% du budget en 2013 contre 19% pour les non employeuses).

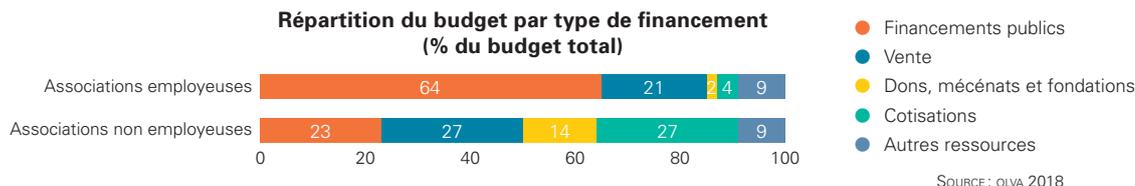
Fréquence des financements (% du budget total) selon leur origine



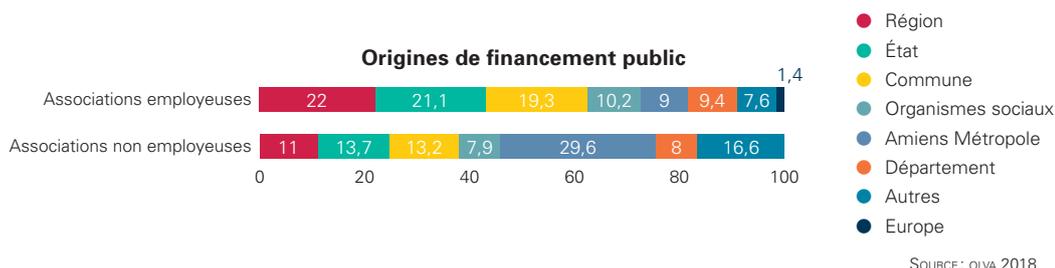
¹ Jean-Pierre Vercamer, Viviane Tchernonog, étude "Comment évoluent les difficultés des associations", 2018

² Tchernonog, Viviane, "Le paysage associatif français: mesures et évolutions", Hors-série Juris associations, Économie/Sociologie, 2013

Le financement privé (dons, mécénat...) est moins cité par les associations : 41 % des associations en bénéficient, avec encore une fois un meilleur accès pour les associations employeuses (52 % y ont recours, contre 36% des non employeuses).



Des sources de financements publics différents



Une grande différence s'observe dans les ressources des associations selon qu'elles soient employeuses ou pas.

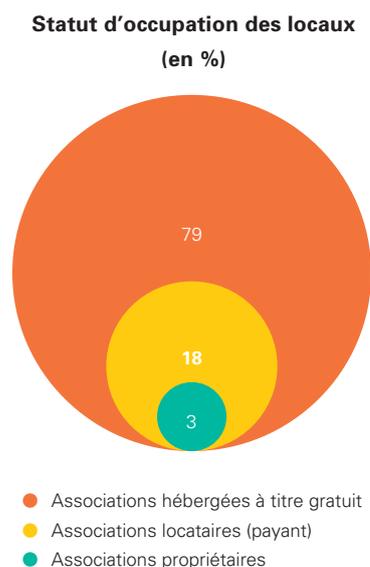
Les associations non employeuses sont principalement financées par Amiens Métropole (29,6%).

Par contre, les associations employeuses le sont d'abord par le Conseil régional (22%), suivi par l'État (21,1%), par leur commune (19,3%), les organismes sociaux (10,2%) et enfin par Amiens Métropole (9%).

Des associations rarement propriétaires

Plus de trois quarts des associations bénéficient de locaux gratuits, soit une proportion supérieure à ce qui a été observé dans d'autres villes (64%) mais proche du chiffre national 2013 de 84%. 58% des associations employeuses sont hébergées à titre gratuit.

Le statut d'occupation des locaux est fortement lié au budget associatif. 74% des associations répondantes exerçant leur activité chez l'un de leur membre ont un budget inférieur à 1 000 euros. 53% des hébergeurs sont les mairies, et attribuent en priorité (55%) leurs locaux aux associations avec un petit budget.



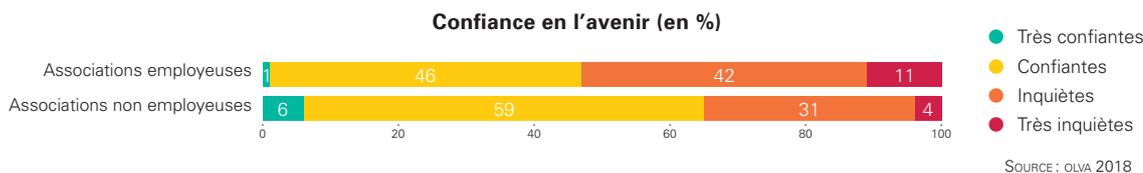
5 - Perspectives

Une confiance en l'avenir très variable

Si la grande majorité (65%) des associations non employeuses exprime leur confiance dans l'avenir, les associations employeuses sont inquiètes (42%) voir très inquiètes (11%).

Les inquiétudes des associations employeuses

La fragilisation de l'emploi associatif est due principalement à la fin progressive des emplois solidaires du Conseil régional de Picardie à partir de 2016 puis à la diminution et à la fin des emplois aidés CUI-CAE (489 emplois à Amiens Métropole en 2017). Le remplacement des CUI-CAE par le PEC n'a pas permis aux associations de pérenniser les emplois.



Ces chiffres témoignent des difficultés rencontrées par les associations : "L'incertitude de l'avenir et la versatilité du public nous incitent à être très prudents", "Les problèmes de financements, la lourdeur administrative et la disparition progressive des dispositifs ne permettent plus de travailler sereinement". Ces difficultés ont été renforcées par la crise économique. L'évolution du soutien public aux associations est aussi interrogée : "Comment les aides aux associations vont-elles évoluer?"

16

Le sport et la culture sont les premiers concernés : 44% des associations sportives et 37% des associations culturelles sont inquiètes. Elles manifestent une grande incertitude sur leur avenir suite à la baisse puis à la fin des contrats aidés.

Les éléments à mettre en place

L'enquête interrogeait les associations sur les éléments susceptibles de renforcer leur viabilité.

Les besoins des associations employeuses et des associations non employeuses diffèrent considérablement, ainsi que le confirment les réponses à l'enquête. La priorité pour les associations non employeuses est avant tout le besoin de locaux, puis la mise en place d'animations.

Les associations employeuses se positionnent davantage sur les besoins d'aide à l'embauche de salariés et sur les simplifications des procédures administratives.

6 besoins

essentiels ressortent

de leurs réponses :

-  **La mise à disposition de locaux** est une demande fréquente des associations, aussi bien pour recevoir du public, animer des activités, simplement stocker du matériel ou réunir leurs adhérents. C'est le premier besoin remonté par les associations non employeuses. Ce besoin se retrouvait également dans les demandes prioritaires formulées lors de l'enquête 2013.
-  **La sécurité des financements dans le temps**, avec des engagements pluriannuels, permet aux associations de concentrer leur énergie sur le développement de projets.
-  **Des outils de communication (site, annuaire...)**: les associations ont besoin d'être outillées dans ce domaine, pour communiquer efficacement sur leur structure et ses activités. Une bonne communication est la clé pour attirer des adhérents, un public, des financements...
-  **La rapidité du versement des aides publiques** est essentielle pour les associations. Elles ont rarement la trésorerie nécessaire pour faire face sereinement aux dépenses engendrées avant le versement des aides.
-  **L'appropriation d'outils numériques**: des formations sur les outils existants sont essentielles pour réduire la fracture numérique qui existe également dans le milieu associatif.
-  **Des animations pour les associations**: l'organisation de temps forts pendant lesquels rencontrer le grand public ou échanger entre bénévoles associatifs est un besoin remonté par les associations.

ANNEXES

ANNEXE 1 Catégories des secteurs d'activité

Action humanitaire : associations actives en direction de toutes les personnes en difficulté, en situation de rupture, au niveau national ou international...

Action sociale : établissements sociaux ou médico-sociaux (accueil des handicapés, centre social, aide familiale à domicile, garde d'enfants, personnes âgées (maisons de retraite, foyers logements, aide-ménagère), jeunes ou adolescents (prévention spécialisée, foyers jeunes travailleurs)

Santé : établissements de type hospitalier, centres de santé, associations de soins à domicile, don de sang, prévention de maladie, association de personnes malades, secourisme...

Défense des droits et des causes : associations civiques, de défense des droits de l'Homme, de défense d'une cause, de défense des minorités, lutte contre les discriminations, défense des animaux, groupement de salariés à caractère syndicats, anciens combattants, activités religieuses et culturelles...

Loisirs : équipements de type socioculturel, associations de tourisme social, camps ou colonies de vacances, mouvements de jeunesse, clubs de loisirs, accueils de loisirs, comités des fêtes...

Éducation, formation : établissements d'enseignement initial, centres de formation permanente, cantines et garderies périscolaires, associations de parents d'élèves, associations d'enseignants et élèves, recherche, associations intermédiaires, insertion et aide aux chômeurs...

Sports : clubs sportifs, clubs omnisports, handisport, chasse et pêche...

Culture : Musées, cinémas, bibliothèques et médiathèques, salles de spectacles, organisation de spectacles vivants, préservation du patrimoine culturel, petits clubs culturels, compagnies artistiques, écoles de musique ou de danse...

Défense des intérêts économiques : groupements professionnels, mise en commun ou gestion d'activité marchande, associations de consommateurs, groupement de salariés à caractère syndical...

Vie et développement local : services aux associations, agences de développement local, aide à la création d'activité économique, promotion du tourisme et la vie locale, associations de quartier, d'habitants...

Environnement : Associations de défense du cadre de vie, de défense de l'environnement et de connaissance du patrimoine naturel...

ANNEXE 2 : Questionnaire ORVA



Etat des lieux de la vie associative d'Amiens Métropole

Enquête coordonnée par la Maison des Associations d'Amiens Métropole (MAAM) - 2018

La Maison des associations d'Amiens Métropole (Maam) lance la seconde édition de l'Observatoire local de la vie associative. **Objectif : mieux connaître les associations de l'agglomération amiénoise, leurs caractéristiques et leurs besoins.**

Avant de remplir ce questionnaire, **munissez-vous des informations suivantes** : la composition de votre conseil d'administration (âge, sexe...), le nombre de membres (licenciés, adhérents...), le nombre de bénévoles et le budget de l'association (documents financiers).

Les réponses à ce questionnaire resteront **strictement confidentielles** et ne feront l'objet d'aucune communication à des tiers. Nous vous remercions pour le temps accordé à remplir ce questionnaire, estimé à 20-30 minutes.

Contact : observatoire@maam.fr - Répondre en ligne à cette adresse : <https://lc.cx/P8f7>

Profil de votre association

Nom de l'association

Adresse Code postal Ville

Buts-objet de l'association (mots-clés)

Quel est l'année de création de votre association ?

Quel est le secteur d'activité de votre association ? Une réponse par colonne

Secteur	Principal	Secondaire
Action de solidarité et humanitaire : associations actives en direction de toutes les personnes en difficulté, en situation de rupture, au niveau national ou international, associations caritatives...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Action sociale : établissements sociaux ou médico-sociaux, accueil des handicapés, centre social, aide familiale à domicile, garde d'enfants, personnes âgées, maisons de retraite, foyers logements, aide-ménagère, jeunes ou adolescents (prévention spécialisée, foyers jeunes travailleurs)...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Santé : établissements de type hospitalier, centres de santé, associations de soins à domicile, don de sang, prévention de maladie, association de personnes malades, secourisme...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Opinion, défense des droits et des causes : associations civiques, de défense des droits de l'Homme, de défense d'une cause, de défense des minorités, lutte contre les discriminations, anciens combattants, activités religieuses et culturelles, défense des animaux...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Loisirs : équipements de type socioculturel, associations de tourisme social, camps ou colonies de vacances, mouvements de jeunesse, clubs de loisirs, accueils de loisirs, comités des fêtes...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Éducation, formation, insertion : établissements d'enseignement initial, centres de formation permanente, cantines et garderies périscolaires, associations de parents d'élèves, associations d'enseignants et élèves, recherche, associations intermédiaires, insertion et aide aux chômeurs...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sports : clubs sportifs, clubs omnisports, handisport, chasse et pêche...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Culture : musées, cinémas, bibliothèques et médiathèques, salles de spectacles, organisation de spectacles vivants, préservation du patrimoine culturel, petits clubs culturels, compagnies artistiques, écoles de musique ou de danse...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Défense des intérêts économiques : groupements professionnels, mise en commun ou gestion d'activité marchande, associations de consommateurs, groupement de salariés à caractère syndical...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vie et développement local : agences de développement local, aide à la création d'activités économiques, promotion du tourisme et de la vie locale, soutien aux associations, associations de quartier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Environnement : associations de défense du cadre de vie, de défense de l'environnement et de connaissance du patrimoine naturel...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Votre association est-elle principalement active au niveau :
Une seule réponse

<input type="radio"/> Quartier	<input type="radio"/> Hauts-de-France
<input type="radio"/> Commune	<input type="radio"/> France
<input type="radio"/> Amiens Métropole	<input type="radio"/> International
<input type="radio"/> Grand Amiénois	<input type="radio"/> Pas de territoire particulier
<input type="radio"/> Somme	

Considérez-vous que votre association appartienne au champ de l'économie sociale et solidaire (ESS) ?

Oui Non Je ne sais pas

Votre association est-elle membre d'une fédération, d'un réseau ou d'un groupement d'associations ? Plusieurs réponses possibles

Oui

Si oui, est-elle membre :

- d'une fédération (départementale, régionale ou nationale)
- d'un réseau territorial
- d'une maison des associations (ou équipement du type office culturel ou sportif)
- d'un groupe ou réseau visant la mutualisation de moyens

Pour quelle(s) raison(s) appartenez-vous à ce réseau(x) ?

- Apport, échange d'informations
- Appui logistique, technique ou administratif
- Mutualisation de moyens (matériels, financiers...)
- Aide à la coordination de démarches collectives, à la participation à des actions communes
- Représentation des intérêts de l'association
- Autre, précisez :

Non

Si non, pour quelles raisons ?

- Méconnaissance du fonctionnement
- Absence d'intérêt pour un fonctionnement en réseau
- Volonté de rester indépendant
- Coût de la cotisation
- Autre, précisez :

Votre association utilise-t-elle les services de la Maison des associations d'Amiens Métropole ? Oui Non

Votre association a-t-elle vocation à : Une réponse par ligne

	Pas du tout	Plutôt pas	Plutôt	Tout à fait
Satisfaire les besoins de ses membres usagers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Permettre à ses membres de se réunir autour d'une passion commune	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mobiliser sur une revendication spécifique, localisée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Développer des actions de solidarité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Participer à une mission d'intérêt général	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Votre association s'adresse-t-elle à un public en particulier ? Oui Non, elle s'adresse à tous types de publics

Si votre association s'adresse à un public en particulier, comment se caractérise-t-il ? Plusieurs réponses possibles

Par son âge	Par sa vulnérabilité	Autre caractéristiques, précisez :
<input type="checkbox"/> Enfants, adolescents (moins de 16 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes (de 16 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Adultes (de 26 à 60 ans) <input type="checkbox"/> Personnes âgées (plus de 60 ans)	<input type="checkbox"/> Personnes dépendantes ou handicapées <input type="checkbox"/> Personnes en situation de détresse ou d'urgence <input type="checkbox"/> Personnes malades ou de santé fragile <input type="checkbox"/> Personnes sans emploi ou au chômage <input type="checkbox"/> Personnes victimes de discrimination <input type="checkbox"/> Autre, précisez :	

Les membres de votre association

Combien votre association compte-t-elle d'adhérents, à jour de cotisation, en 2017 ? En l'absence de données exactes, une estimation suffit

- dont personnes physiques (individus)

- dont personnes morales (organisations)

Combien votre association compte-t-elle de bénévoles en 2017 ? En l'absence de données exactes, une estimation suffit

Merci de répartir ces bénévoles selon :

Leur implication	Leur sexe	Leur âge
régulier (plusieurs fois par mois) <input type="text"/>	femmes <input type="text"/>	de moins de 25 ans <input type="text"/>
ponctuel (quelques fois dans l'année) <input type="text"/>	hommes <input type="text"/>	de 25 à 60 ans <input type="text"/>
		plus de 60 ans <input type="text"/>

Quel est le nombre annuel total d'heures de travail bénévole dont a bénéficié votre association en 2017 ? heures

En l'absence de données exactes, une estimation suffit

Valorisez-vous les heures de bénévolat dans votre budget ? Oui Non

Si non, pour quelles raisons ? Plusieurs réponses possibles

Temps que cela demande

Trop compliqué à mesurer

Méconnaissance de la manière de le valoriser

Autre, précisez :

Votre association manque-t-elle de bénévoles ? Oui Non

Si oui, pour quel(s) type(s) de fonction ?

Plusieurs réponses possibles

- Membres du conseil d'administration ou du bureau
- Animation
- Communication
- Gestion, administration
- Techniques ou requérant des compétences ou qualifications particulières

Si oui, quelles sont les raisons de ce manque de bénévoles ?

Plusieurs réponses possibles

- Craintes des responsabilités
- Difficultés à dégager du temps pour s'engager
- Manque d'implication des bénévoles dans la durée
- Adhérents « consommateurs » (qui souhaitent uniquement bénéficier d'une activité ou d'un service sans autre engagement)
- Autre, précisez :

Quel est le mode de gouvernance de votre association ? Une seule réponse possible

- Classique (Président, secrétaire, trésorier avec un CA et/ou un bureau)
- Collégiale (le CA nomme des co-présidents qui partagent les responsabilités)
- Collective (les membres du CA administrent ensemble l'association)
- Direct (l'ensemble des membres gère l'association en Assemblée Générale permanente)
- Autre mode de gouvernance, précisez :

Merci de préciser les caractéristiques du Conseil d'administration :

Sexe

Nombre de femmes

Nombre d'hommes

Age

Moyenne d'âge du Conseil d'administration :

En l'absence de données exactes, une estimation suffit

Moins de 18 ans

De 18 à 25 ans

De 26 à 40 ans

De 41 à 60 ans

Plus de 60 ans

Fréquence des réunions

Au moins une fois par mois

Au moins une fois tous les 3 mois

Au moins une fois tous les 6 mois

Au moins une fois par an

Moins d'une fois par an

Merci de préciser les caractéristiques des membres du bureau : *Merci de reporter les numéros correspondants pour chaque colonne*

	Sexe	Age	Statut d'activité	Temps pour l'association par semaine	Fondateur de l'association	Catégorie socio-professionnelle
	1. Femme 2. Homme	1. Moins de 18 ans 2. De 18 à 25 ans 3. De 26 à 40 ans 4. De 41 à 60 ans 5. Plus de 60 ans	1. En activité 2. En retraite 3. En recherche d'emploi ou sans activité professionnelle	1. Moins de 5 heures 2. De 5 à 10 heures 3. De 10 à 15 heures 4. Plus de 15 heures	1. Oui 2. Non	1. Agriculteur 2. Artisan, commerçant et chef d'entreprise 3. Cadre et profession intellectuelle supérieure 4. Profession intermédiaire 5. Employés Ouvriers
Dirigeant 1 (président, co-président, etc.)						
Dirigeant 2 (secrétaire, co-président, etc.)						
Dirigeant 3 (trésorier, co-président, etc.)						

Avez-vous accueilli un ou plusieurs volontaires en Service Civique en 2017 ?

Oui

Si oui, combien de volontaires ?

Pour quelles raisons avez-vous accueilli ces volontaires en Service Civique ? *Plusieurs choix possibles*

- Participer à la promotion de l'engagement associatif/citoyen des jeunes
- Bénéficier d'une ressource supplémentaire dont le coût est faible
- Participer à la formation et à l'insertion des jeunes
- Communiquer sur l'association auprès d'un public jeune
- Fidéliser un jeune dans l'association
- Autre, précisez :

Non

Pour quelles raisons n'avez-vous pas accueilli de volontaires en Service Civique ? *Plusieurs choix possibles*

- Manque de connaissance sur le dispositif
- Incapacité de l'association à encadrer un volontaire
- Coût de l'accueil du volontaire
- Absence de besoin d'un volontaire dans l'association
- Contraintes administratives
- Autre, précisez :

Le salariat dans votre association

Votre association a-t-elle eu recours en 2017 à des personnes salariées rémunérées sur son budget ? Oui Non

→ Si vous avez répondu « NON », passez directement à la partie « Les ressources de votre association »

A la date du 31 décembre 2017, quel est le nombre total de salariés rémunérés directement sur le budget de votre association ?

Contrats non aidés

Contrats aidés (CUI-CAE, emploi d'avenir, FONJEP, CNDS...)

Votre association rencontre-t-elle des difficultés de recrutement ? Oui Non

Si oui, pour quel(s) type(s) de fonction ?

- Fonctions supports (administrative, RH, comptabilité...)
- Fonctions productives (chargé de mission, développement...)
- Autre, précisez :

Si oui, quelles sont les raisons de ces difficultés de recrutement ?

- L'incertitude qui pèse sur la pérennité de l'emploi
- La trop petite taille de l'association qui ne permet pas de proposer un temps de travail suffisant
- La difficulté à trouver des candidats correspondant aux besoins de l'association
- Des salaires insuffisamment attractifs
- Le caractère saisonnier de l'activité de l'association
- Les perspectives de carrière sont trop faibles
- L'absence d'aide à l'emploi adaptée susceptible d'aider à l'embauche
- Autre, précisez :

Votre association a-t-elle des difficultés à maintenir les emplois existants ? Oui Non

Merci de préciser quelles difficultés rencontre l'association :

Les ressources de votre association

Si l'association utilise régulièrement des locaux (activités, réunions...), est-elle principalement : *Une seule réponse possible*

- Propriétaire Locataire Hébergée à titre gratuit

Si l'association est locataire ou hébergée à titre gratuit, pouvez-vous indiquer qui est le propriétaire de ces locaux ?

- La mairie ou Amiens Métropole La Maison des associations d'Amiens Métropole
 Une autre collectivité publique Un membre
 Un organisme privé

Merci de préciser le montant (en €) des postes de votre budget :

Financements publics	<input type="text"/>	€	→
Vente de marchandises et de prestations	<input type="text"/>	€	
Dons, mécénat et fondations	<input type="text"/>	€	
Cotisations	<input type="text"/>	€	
Autres, précisez :	<input type="text"/>	€	
TOTAL DES RESSOURCES	<input type="text"/>	€	

Merci de préciser le montant (en €) de vos financements publics :

Commune	<input type="text"/>	€
Intercommunalité	<input type="text"/>	€
Département	<input type="text"/>	€
Région	<input type="text"/>	€
Etat	<input type="text"/>	€
Organismes sociaux	<input type="text"/>	€
Europe	<input type="text"/>	€
Autre, précisez :	<input type="text"/>	€

Bénéficiez-vous de financements issus de commandes publiques (marché, délégation de service publiques, tarification) ? Oui Non

Si oui, quel montant avez-vous perçu par ce biais en 2017 ?

Votre association a-t-elle répondu à un appel à projets l'an dernier ? Oui Non

Avez-vous sollicité un financement privé au cours des 3 dernières années ?

- Oui, pourquoi ?** *Plusieurs choix possibles*
- Diversifier vos sources de financement
 - Compenser la perte d'un financement public
 - Etre plus autonome
 - Autre, précisez :

- Non, pourquoi ?** *Plusieurs choix possibles*
- Ne souhaite pas recourir aux financements privés
 - Ne sais pas comment trouver des financements privés
 - N'a pas pensé à recourir aux financements privés
 - N'a pas besoin de recourir aux financements privés
 - Autre, précisez :

Quelles sont les 2 charges les plus importantes pour votre association ?

- Charges de personnel
- Frais fixes (loyers, assurance, banque, fluides...)
- Achat de matériel
- Autre, précisez :
- Achat de prestation de services

Les perspectives de votre association

Merci de préciser l'évolution des indicateurs suivants : Une réponse par ligne - Merci de renseigner chaque ligne

	En baisse	Stable	En hausse
Nombre d'adhérents	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nombre de bénévoles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nombre de salariés - Laisser vide si non concerné	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Montant du budget	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Montant des financements publics	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Montant des financements privés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Montant des fonds propres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Indiquez si ces éléments seraient susceptibles de renforcer la viabilité et le développement de votre association

Une réponse par ligne - Merci de renseigner chaque ligne

	Pas important	Peu important	Important	Nécessaire
Aide pour la gestion <i>Outils techniques, suivi d'activité, comptabilité...</i>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Conseils juridiques et fiscaux <i>Sur les statuts de l'association, responsabilité des dirigeants, fiscalisation des activités...</i>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aide dans l'organisation de l'association <i>Echange entre les membres, prise de décision...</i>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aide pour le recrutement de bénévoles <i>Mise en réseau, plateforme d'offre de bénévolat...</i>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Formations pour les bénévoles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Création d'outils de communication <i>Sites, annuaires...</i>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Soutien dans l'appropriation des outils numériques <i>Informations, formations sur les outils existants...</i>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mise en place d'animations pour les associations <i>Forum des associations, rencontres...</i>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mise en place de coopérations inter-associatives	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une simplification des procédures administratives	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rapidité du versement des aides publiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mise à disposition de locaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sécurité des financements dans le temps <i>Engagements pluriannuels</i>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aide pour la fonction employeur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aide à l'embauche de salariés <i>Aides financières, abaissement de charges...</i>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre besoin, précisez : <i>Si vous n'avez pas d'autre besoin, laissez vide</i>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

En ce qui concerne l'avenir, vous êtes : très inquiet inquiet confiant très confiant

Souhaitez-vous nous faire part d'autres éléments importants pour vous ?

Pour finir

Si vous souhaitez être tenu informé des résultats de cette enquête, merci de nous fournir votre email :

Et/ou votre numéro de téléphone :

Quel est votre rôle dans l'association ? administrateur bénévole directeur salarié Autre, précisez :

Merci d'avoir contribué à une meilleure connaissance du tissu associatif amiénois !

Cette seconde enquête de l'Observatoire local de la vie associative d'Amiens Métropole n'aurait pas été possible sans les associations et à leurs bénévoles qui ont pris le temps de répondre à l'enquête. Nos remerciements vont également aux membres du comité de pilotage de l'Observatoire, aux structures ayant relayé l'enquête, et à Sylvain Rigaud du Réseau National des Maisons des Associations pour ses compétences et sa bienveillance.

Merci à toute l'équipe de la Maam qui s'est mobilisée autour de ce travail et à Nora Eltmali, étudiante de Master 2 Sciences politiques qui a renseigné les questionnaires et participé au projet.



Maison des associations d'Amiens Métropole
12 rue Frédéric Petit • 80000 Amiens
0322925059 • www.maam.fr • contact@maam.fr